

## TIC et développement en Afrique : approche critique d'initiatives et enjeux

*ICTs and development in Africa : a critical approach to initiatives and issues*

Évariste Dakouré

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/939>

DOI : 10.4000/rfsic.939

ISSN : 2263-0856

### Éditeur

Société Française de Sciences de l'Information et de la Communication

Ce document vous est offert par CIRAD Centre de coopération internationale en recherche  
agronomique pour le développement



### Référence électronique

Évariste Dakouré, « TIC et développement en Afrique : approche critique d'initiatives et enjeux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 29 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/939> ; DOI : 10.4000/rfsic.939

---

Ce document a été généré automatiquement le 29 mai 2019.



Les contenus de la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# *TIC et développement en Afrique : approche critique d'initiatives et enjeux*

*ICTs and development in Africa : a critical approach to initiatives and issues*

Évariste Dakouré

---

## Introduction

- 1 Depuis le développement d'Internet grand public et la vulgarisation croissante des équipements multimédias au cours des années 1990, les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont présentées par des équipementiers, des opérateurs de services et des dirigeants politiques, comme étant une opportunité que l'Afrique devrait saisir pour impulser son développement. Annie Chéneau-Loquay<sup>1</sup> affirme que tous les grands organismes de l'ONU ou de coopération régionale ont revu leurs politiques sous l'angle d'une priorité à accorder aux TIC. Selon elle, des réseaux de communications corrects, une connectivité à Internet et des contenus innovants sont déclarés comme cruciaux pour le développement de l'Afrique. Cette capacité octroyée aux TIC, qui leur permettrait d'engendrer le développement, est cependant critiquable, car, comme le note Fabien Cishahayo<sup>2</sup> dans sa thèse de doctorat, « les NTIC sont aussi en train de modifier les termes dans lesquels se posait la question des changements socio-économiques dans les pays en développement. L'omniprésence du brouhaha des marchands du temple [...] rend cependant malaisée toute tentative d'appréhension critique de la nature des nouveaux outils et de leurs usages. » Cette appréhension critique est pourtant nécessaire.
- 2 En 2008, suite au deuxième forum sur les meilleures pratiques des TIC en Afrique, parrainé notamment par Microsoft et l'Union Européenne (UE), une feuille de route pour l'e-gouvernance<sup>3</sup> en Afrique a été conçue et présentée comme un engagement de Microsoft et de l'UE pour le développement de l'Afrique par le biais de la technologie<sup>4</sup>.
- 3 Ces initiatives - en faveur du développement des TIC et des services rendus par ces dispositifs- sont entreprises dans un contexte où le secteur privé est très encouragé.

Philippe Bouquillion<sup>5</sup> souligne que : « les politiques et les discours publics en matière de TIC contribuent à une définition du champ de l'intervention publique et non marchande qui se réduit au profit de celui du capital privé ». Cette *manœuvre* se fait notamment dans le cadre du passage du service public au service universel. Selon Nicolas Curien<sup>6</sup>, ce principe de service universel situe le débat principalement sur le terrain économique au détriment de problématiques réglementaires, dans un contexte où l'État a abandonné sa souveraineté économique. Concernant l'Afrique, en se référant à Mustafa, Oumar Kane<sup>7</sup> affirme que le service universel dans sa définition classique semble difficilement applicable dans les contextes africains caractérisés par la rareté des ressources et l'isolement des zones rurales. Ce contexte de pauvreté est à mettre en « tension » avec les réglementations ouest-africaines des TIC d'obédience libérale. Selon Alain Kiyindou<sup>8</sup>, en donnant la priorité à la privatisation à outrance des opérateurs de télécommunication africains, l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) a participé au démantèlement du service public des télécommunications.

- 4 La notion de « fracture numérique » a ainsi été développée pour justifier les actions favorisant l'accès aux TIC des populations à faibles revenus à la fois dans les pays riches et pauvres. Pendant le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, la société civile, notamment les chercheurs en communication, a contribué aux réflexions et échanges, particulièrement en ce qui concerne un meilleur accès aux TIC à travers le monde. À ce propos, Lafrance affirme que « cette grand-messe techno-industrielle se tint effectivement à Genève en 2003 et à Tunis deux ans plus tard, là où se rajouta un quatrième partenaire, la société civile, qui rassembla les ONG de développement, les maisons d'éducation, les centres de recherche et les médias communautaires ; ceux-ci commencèrent à remettre en question l'approche technico-industrielle de cette société de l'information et à présenter une vision davantage axée sur le socio-culturel<sup>9</sup>. » Les acteurs de la société civile soulignent ainsi leurs réserves à l'égard des ambitions en matière de réduction des « fractures numériques » des acteurs publics et privés.
- 5 Les résistances au système capitaliste ne sont pas nouvelles, mais « l'ingéniosité » du capitalisme vient en partie du fait qu'il sait intégrer les critiques qui lui sont adressées, afin de mieux étendre son influence. Le capitalisme se caractérise entre autres, par la propriété privée des moyens de production. Principalement animé par des acteurs privés, le capitalisme est aussi perçu comme une doctrine à laquelle adhère un grand nombre de dirigeants politiques dont ceux des États-Unis d'Amérique sont les leaders. Les critiques des conséquences du capitalisme s'adressent aussi bien aux acteurs privés que politiques qui mènent ce système. La « récupération » de la critique que nous avons évoquée ci-dessus, passe entre autres par des financements d'actions en faveur des populations pauvres. Ces initiatives sont parfois perçues comme une démarche visant notamment à soigner l'image des multinationales. Comme le disent Luc Boltanski et Eve Chiapello<sup>10</sup>, « c'est une évidence qu'un système social qui ne réussit plus à satisfaire les classes qu'il est censé servir en priorité (c'est-à-dire, dans le cas du capitalisme, la bourgeoisie) est menacé, quelles que soient les raisons pour lesquelles il n'y parvient plus et qui ne sont pas toutes maîtrisables par les acteurs qui détiennent ou croient détenir le pouvoir. » Cette menace peut être vue sous différents angles : tout d'abord, les résistances que des militants, voire des citoyens, opposent au capitalisme dans le cadre d'actions altermondialistes, l'exposent potentiellement à plus de régulation imposée par les États sous la pression sociale. De plus, des boycotts de produits et services de certaines firmes peuvent porter atteinte aux intérêts de leurs actionnaires et donc mettre en cause

l'équilibre financier, voire l'existence de ces firmes. Le capital ne pouvant s'accroître qu'en circulant, « la capacité pour le capitaliste de récupérer sa mise augmentée d'un profit est perpétuellement menacée, notamment par les actions des autres capitalistes avec lesquels il se dispute le pouvoir d'achat des consommateurs<sup>11</sup>. » Ainsi, des actions militantes bien pensées peuvent profiter du jeu de la concurrence.

- 6 Par ailleurs, tout comme le capitalisme s'adapte à la critique, celle-ci s'inspire des formes organisationnelles du capitalisme pour combattre celui-ci. Selon Christophe Aguiton et Dominique Cardon<sup>12</sup>, « de nombreux auteurs ont souligné l'isomorphie entre les transformations récentes des formes organisationnelles de l'entreprise capitaliste ou des institutions internationales et celles des organisations qui en font la critique. Pour être efficaces et déployer une critique pertinente, les structures militantes devraient emprunter leur forme et leurs ressources au monde qu'elles contestent ». Notre approche critique ici s'intéresse entre autres aux rapports d'inégalités, d'exploitation, de domination, de résistance, en lien avec les stratégies du capitalisme dans le domaine des TIC en Afrique.
- 7 Nous analysons les discours d'accompagnement des TIC (notamment ceux à caractère promotionnel) en lien avec des initiatives en faveur du développement de ces dispositifs en Afrique. Nous examinons également la question des disparités d'accès aux TIC dans les pays africains. Les enjeux économiques de la promotion des TIC en Afrique sont aussi étudiés dans cet article. Puis nous portons un regard sur quelques oppositions syndicales aux stratégies d'acteurs de multinationales des TIC en Afrique. En étudiant des résistances au système capitalisme nous développons aussi l'idée selon laquelle les logiciels libres se présentent en alternative aux logiciels marchands. Enfin nous évoquons des stratégies que le capitalisme met en place pour défendre ses intérêts.

## Analyse critique d'initiatives en faveur du développement des TIC en Afrique

- 8 À propos des discours d'accompagnement des TIC, précisons qu'ils ne sont pas tous en faveur de la promotion de ces dispositifs. Philippe Breton<sup>13</sup> affirme que « les discours d'accompagnement sont un ensemble d'énoncés caractérisés par le fait qu'ils sont tenus dans l'espace public et sont formés des commentaires extérieurs sur une technique, son emploi, le contexte et les conséquences de son usage ». Les discours d'accompagnement des TIC concernent donc, entre autres, les prescriptions d'usages, les discours promotionnels faisant état des *supposés* avantages de ces dispositifs, les informations sur les fonctionnements de ces dispositifs, les discours normatifs sur les usages, les critiques portant sur le caractère salvateur des TIC.
- 9 Rappelons rapidement la multitude de discours euphoriques évoquant les avantages des TIC. Notamment, il est question d'utiliser ces dispositifs pour stimuler le développement en Afrique. Les idées véhiculées autour des projets de vulgarisation des TIC alimentent le même type de discours promotionnels. Dans cette optique, la question de la connectivité et de la gouvernance de l'Internet est considérée comme un enjeu important en Afrique. L'association de la communication, des outils de communication (dits traditionnels : télévision et radio par exemple) au développement en Afrique est antérieure aux années 1990. Déjà dans les années 1960 des initiatives avaient été prises pour que des TIC contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en Afrique, et d'une manière

générale au développement. Selon Yvonne Mignot-Lefebvre, « [...] les premières technologies de communication sont entrées dans les pays du Tiers Monde en accord avec une vision volontariste véhiculée principalement par les Nations-Unies. Elles étaient orientées vers des objectifs éducatifs, culturels et sociaux. Progressivement leur utilisation est de plus en plus liée à des objectifs économiques<sup>14</sup>. » Ces types de discours se sont amplifiés au fil des années, et de nos jours, ils concernent plus les secteurs de la téléphonie mobile et d'Internet que ceux de la radio et la télévision. Même s'il faut préciser que le développement du multimédia a favorisé une convergence de ces différents médias (les TIC permettent aujourd'hui d'intégrer : radio, télévision, Internet dans le même type de contenus).

- 10 La thématique communication et développement ne concerne pas uniquement l'utilisation de dispositifs multimédias à des fins de développement ou les retombées économiques de ces dispositifs. Cette thématique concerne de manière plus large, l'apport de la communication dans le cadre de politiques ou stratégies de développement. Cela touche également l'approche communicationnelle auprès d'une population donnée, afin de l'amener à participer à des initiatives ou des actions pour un changement social. Selon Guy Bessette<sup>15</sup>, « le concept de communication du développement est né dans le contexte de la contribution apportée par les médias et les communications au développement dans les pays du tiers-monde. Dans les années 1950 et 1960, plusieurs organismes de développement international tels l'UNESCO [...] ont subventionné de nombreux projets exploitant les médias à des fins de communication, d'information ou d'éducation, en vue de faciliter le développement. Ils ont ensuite fait la promotion de la communication pour faciliter l'implantation de projets de développement. » Comme on peut le constater, la thématique communication et développement est large, dans cet article nous nous concentrons essentiellement sur une approche TIC et développement. Dans cette approche TIC et développement portant sur l'Afrique, l'analyse des politiques publiques est importante, car elles déterminent le contexte dans lequel ces dispositifs s'implantent.
- 11 Comme la connectivité représente un enjeu important, des institutions régionales visant l'intégration économique de leurs États membres en Afrique soutiennent ces derniers pour qu'ils accèdent à la fibre optique. Pendant les enquêtes que nous avons menées en 2008 sur la promotion des TIC au Mali, un responsable du ministère malien de la Communication nous affirmait : « l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont donné beaucoup d'argent pour que toutes les capitales de l'Afrique de l'Ouest soient connectées entre elles. » Cependant, des inégalités existent entre pays enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger) et pays côtiers. À cela s'ajoute le jeu d'intérêt des opérateurs de télécommunication lié, pour certains d'entre eux, aux privilèges d'accès à la fibre optique par le câble sous-marin SAT-3 WASC/SAFE, dont l'exploitation permet de relier l'Europe à l'Asie en passant par plusieurs pays de la côte ouest-africaine. À ce sujet, Olivier Sagna<sup>16</sup> signale que : « d'une part, ce câble ne dessert que certains pays côtiers et, d'autre part, son utilisation est sérieusement entravée par le fait que les opérateurs membres du consortium bénéficient de tarifs préférentiels et ont droit de veto sur son utilisation par d'autres opérateurs ». Par exemple, le Burkina Faso a accès à cette fibre optique seulement via le Bénin.
- 12 L'Afrique orientale qui n'avait pas de projet de câble sous-marin tente d'éviter les problèmes de gouvernance que rencontrent les pays ouest-africains, en mettant en œuvre

le projet EASSY (Eastern African Submarine Cable System). Celui-ci, qui devrait relier l'Afrique du Sud au Soudan en passant par Madagascar, est censé fonctionner : « sur la base de l'accès libre, et tous les fournisseurs de services de télécommunications titulaires d'un permis auront un accès égal au réseau. De plus, il prendra en charge la connexion des pays situés à l'intérieur du continent, puisqu'il devrait également desservir des pays enclavés via des liaisons *blackhaul* terrestres<sup>17</sup>. »

- 13 Soulignons que des inégalités entre pays en matière d'accès à Internet haut débit peuvent se répercuter sur le plan des services administratifs rendus aux citoyens. De plus, d'autres sources d'inégalités existent.

## La question des disparités d'accès aux TIC dans les pays africains

- 14 Une autre facette des inégalités concerne les disparités d'accès aux TIC entre zones urbaines et zones rurales ainsi que la discrimination en matière d'accès selon les revenus : Internet, entre autres, reste un luxe pour la majorité des Africains. À propos d'e-gouvernance par exemple et de discrimination pour l'accès aux services administratifs, Santiago Castro<sup>18</sup> affirme : « un des grands défis sera d'éviter que cette brèche numérique entre citoyens dotés du capital économique et culturel et les autres demeure aussi importante. » Granjon, Lelong et Metzger évoquent aussi ces risques d'inégalités face aux services d'e-administration : « quand la bonne manipulation des outils de communication devient un prérequis pour accéder à certains biens ou services (par exemple ceux de l'e-administration), les différences de savoir-faire pratiques et d'envie qui, en soi, ne sont pas nécessairement des inégalités, sont néanmoins susceptibles de devenir des sources de discrimination sociale<sup>19</sup> »
- 15 Les discours sur les potentiels apports positifs de l'e-gouvernance en Afrique sont en décalage avec les réalités socioculturelles de ce continent : « en Afrique, l'accès aux services gouvernementaux exige souvent un effort considérable pour les citoyens. [...] Ce fardeau est particulièrement élevé pour la population rurale, vu que tellement de services ne sont administrés que dans les grandes villes<sup>20</sup>. » Et ce que les tenants de ces propos passent sous silence, c'est que ces mêmes zones rurales ont peu accès aux TIC, en particulier Internet, alors que ces TIC leur permettraient d'accéder à des documents et services.
- 16 Certes, Internet n'est pas le seul dispositif numérique par le biais duquel des services administratifs pourraient être rendus aux citoyens, mais il occupe une place importante dans les projets d'e-gouvernance. Or, même si l'on mettait aujourd'hui Internet à la disposition de tous les Africains, le problème des capacités cognitives d'utilisation de ce dispositif se poserait dans beaucoup de pays. Le constat de ce décalage entre les projets TIC et les réalités socioculturelles de ces pays conduit Alain Kiyindou<sup>21</sup> à faire l'observation suivante : « si l'on veut que l'intégration des TIC, en particulier d'Internet, dans la société serve des objectifs de justice sociale, il devient essentiel d'articuler les politiques d'inclusion numérique à des réformes sociales et éducatives plus profondes ». On pourrait continuer à évoquer des obstacles au développement de l'e-administration en Afrique, mais le but ici n'est pas de faire une liste exhaustive de ces obstacles, il est plutôt de mettre ces projets technico-industriels *en tension* avec les réalités du terrain.

## Les enjeux économiques de la promotion TIC en Afrique

- 17 Les industries de la culture et de la communication<sup>22</sup> – les techniques de l'information et de la communication entre autres – occupent aujourd'hui une place importante dans les économies des pays riches et dans celles des pays pauvres. Le poids économique de ce secteur est notamment tracté par le développement des TIC et cela donne lieu à une abondante production discursive sur le rôle de ces dispositifs dans la dynamisation de l'économie mondiale. Parallèlement, les industries de la culture et de la communication constituent en elles-mêmes un vecteur de croissance économique. En outre, ces industries constituent un levier pour d'autres secteurs économiques. Ainsi, d'après Bouquillion, les réseaux de télécommunication sont au centre des échanges marchands à cause du rôle de plus en plus important de l'information dans les économies modernes, lesquelles ont leurs unités de production et leurs centres de décision dispersés dans le monde. Les échanges humains sont devenus de ce fait des éléments indispensables pour le bon fonctionnement de ces économies globalisées.
- 18 Les apports économiques des TIC constituent l'un des principaux arguments sur lesquels se basent les discours promotionnels de ces dispositifs. Ces discours sont largement motivés par la recherche de gains financiers à travers le développement de nouveaux marchés. En Afrique, le secteur de la téléphonie mobile est celui qui produit le plus d'intérêts financiers et attire de ce fait la convoitise de multinationales. Mais la branche des équipements informatiques n'est pas sans intérêt pour lesdites multinationales qui nouent des partenariats avec des acteurs publics ou privés africains pour faciliter l'écoulement de leurs produits.
- 19 Les États africains et les multinationales ne sont pas les seuls à bénéficier des avantages économiques de la démocratisation grandissante des TIC en Afrique. Le secteur de l'économie informelle dans ces pays profite aussi de l'accessibilité grandissante à ces dispositifs. Sylvestre Ouédraogo<sup>23</sup> et al., affirmaient : « le potentiel de production (chiffre d'affaires global) de notre échantillon (1000 acteurs) est de 4 094 904 000 pour le cas du Burkina Faso et de 6 989 760 000 FCFA<sup>24</sup> pour le cas du Cameroun. Nous n'avons pas fait d'extrapolation dans la mesure où la clé de sondage n'est pas connue pour les autres pays. » Ces statistiques concernent seulement un millier d'acteurs interrogés par les auteurs de l'étude. Nous n'avons pas de base à partir de laquelle faire une généralisation, mais on peut avancer que le secteur informel rapporte bien plus que ces chiffres donnés en fonction des pays visités, puisque les chercheurs n'ont pas rencontré tous les acteurs de ce secteur dans les pays visés par leur étude.
- 20 L'analyse de ces aspects économiques entre dans le cadre de notre démarche visant à montrer que malgré la domination des multinationales qui tirent les plus grands profits du secteur des TIC, il y a des segments de marchés, certes moins lucratifs, mais qui contribuent à faire fonctionner l'économie informelle locale. Par ailleurs, on a constaté, dans plusieurs pays africains, des oppositions aux stratégies capitalistes, oppositions menées, entre autres, par des acteurs syndicaux et des militants de logiciels libres.

## Regard sur quelques oppositions syndicales aux stratégies d'acteurs de multinationales des TIC en Afrique

- 21 Les États sont de plus en plus obligés de prendre en compte, dans la conduite des politiques publiques, les acteurs économiques importants qui interviennent dans leurs pays. La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a permis de constater un recul du politique au profit de l'économique et du financier. Cela s'observe à travers toutes les difficultés que les plus grandes puissances politiques mondiales rencontrent dans leurs tentatives de régulation des secteurs financiers.
- 22 L'intérêt stratégique du secteur des télécommunications en Afrique n'est plus à démontrer. Certes, ce secteur est aujourd'hui fortement libéralisé, privatisé, mais ces libéralisations imposées ont mis du temps à se réaliser. Cela ne s'explique pas seulement par le fait que, dans certains pays, les opérateurs historiques étaient dans une mauvaise posture financière, mais aussi parce qu'il y avait de vives oppositions au sein de ces pays. Évoquant les résistances aux stratégies libérales, Christophe Aguiton et Dominique Cardon<sup>25</sup> affirment : quand le mouvement de dérégulation a commencé, les syndicats et les associations de consommateurs ont été, dans le monde entier, les premiers à se mobiliser contre la fin du monopole et les privatisations, qui allaient de pair avec l'affaiblissement du service public et le renforcement du pouvoir des multinationales. En prenant appui sur Burno Jaffré<sup>26</sup>, on apprend qu'au Sénégal, des mouvements de grèves, pendant les premières années de la libéralisation, ont permis aux salariés d'obtenir des avantages. Au Mali, le syndicat des salariés de la Sotelma (société des télécommunications du Mali) a bloqué momentanément l'interconnexion de l'opérateur mobile privé Ikatel, filiale de la Sonatel sénégalaise. Ces salariés exigeaient que la Sotelma s'équipe d'un analyseur de trafic capable de calculer les sommes dues par Ikatel pour l'usage de son réseau. On peut aussi évoquer le fait que l'intersyndicale des travailleurs des télécommunications au Niger a été la première à dénoncer le non-respect par le consortium sino-libyen de ses obligations en termes de développement du réseau. Cette alerte a entraîné un débat à l'Assemblée nationale, qui a enjoint à l'État de contraindre l'opérateur à respecter ses engagements, sous peine de dénonciation du contrat. Pour ce qui est du Burkina Faso, le Synatel (Syndicat national des télécommunications) a appelé à la grève lorsqu'il estimait que l'interconnexion du réseau concurrent de téléphonie mobile se faisait aux dépens de l'opérateur public.

## Les logiciels libres : une alternative aux services marchands

- 23 Les acteurs du libre font partie des premiers acteurs à se dresser contre le capitalisme dans le secteur des TIC. Aujourd'hui, ces militants œuvrent dans le monde entier et contribuent à ancrer la philosophie du libre dans les esprits et dans la création de biens de consommation : « il suffit de lire ce qu'écrivent les initiateurs et porte-parole de cette ou ces communautés pour y découvrir des aspirations qui sont celles des mouvements sociaux et militants : les logiciels y sont présentés comme un "bien commun de l'humanité" et cette défense des biens communs s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la

production intellectuelle et artistique grâce aux "creative commons"<sup>27</sup> » En Afrique, plusieurs associations interviennent dans la promotion des logiciels libres afin de donner d'autres alternatives aux utilisateurs, qu'ils soient habitués ou non à des logiciels payants. Selon Olivier Sagna, l'Agence intergouvernementale de la francophonie et la Commission économique pour l'Afrique ont organisé en 2002 un atelier intitulé « Logiciels libres : enjeux stratégiques pour l'Afrique » à l'issue duquel la société civile africaine a recommandé : « la prise en compte des logiciels libres dans les stratégies nationales et régionales en matière de TIC ; le rejet de la brevetabilité ; l'introduction des logiciels libres dans les systèmes éducatifs et de formation<sup>28</sup>. »

- 24 Dans certaines administrations africaines, des responsables évoquent les avantages du libre, notamment en termes de coût. Un responsable de l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC) rencontré en 2008 au Mali nous annonçait que l'État malien devait signer des contrats avec Microsoft pour régulariser l'autorisation d'utiliser les licences de ses PC. Il affirmait : « nos États (les pays ouest-africains) doivent signer ces contrats pour être en règle et éviter de se faire épingler parce que nos pays ont paraphé une convention anti-piratage sur la propriété intellectuelle. Donc nous n'avons pas le choix, nous devons souscrire à ces contrats pour être en règle. Tant que nous aurons des ordinateurs qui utilisent Windows et autres logiciels propriétaires, nos États devront signer ces contrats. Mais parallèlement à cela, nous devons avoir une politique de migration vers les logiciels libres. » Un peu partout dans les pays africains, on trouve des associations de promotion des logiciels libres, même si elles font face à des difficultés liées d'une part au manque de moyens financiers et d'autre part, aux résistances que leur opposent les multinationales.

## Les stratégies mises en place par le capitalisme pour la défense de ses intérêts

- 25 Les firmes ne restent pas indifférentes face aux résistances des divers acteurs. Couchet et Sibaud expliquent que « si les logiciels libres sont propices à la diffusion et l'accroissement de la connaissance, ils n'en sont pas moins menacés et chahutés, tout comme de nombreux biens communs. Les offensives sont en effet nombreuses autour de la brevetabilité, de l'allongement de la durée légale des droits de propriété, du contrôle des usages ou de la privatisation des idées<sup>29</sup>. »
- 26 À travers des actions de lobbying, les multinationales des TIC tentent de faire voter des lois renforçant la propriété intellectuelle, tout en mettant en place des systèmes d'incompatibilité restreignant les usages de certains dispositifs techniques. Couchet et Sibaud<sup>30</sup> qualifient cette « cohorte » de restrictions de « stratégie du millefeuille » : « [...] d'abord les barrières légales, en faisant voter des textes de lois limitant les droits à la copie, puis en ajoutant des barrières techniques, pour tenter de faire appliquer ces textes sans avoir à passer par un juge. Et parfois l'opération se répète en rajoutant une couche de loi, puis une couche de technique, et ainsi de suite. » Même si les promoteurs de logiciels libres offrent des alternatives aux services des firmes, certains auteurs constatent que ces promoteurs préparent le terrain (notamment en Afrique) pour les multinationales. Selon Arnaud et Ouédraogo<sup>31</sup> « le camp du logiciel libre peine parfois à gagner du terrain, y compris dans un continent comme l'Afrique où les besoins sont immenses et les multinationales du logiciel propriétaire, surpuissantes. D'une part, ces

dernières ont laissé sciemment se développer la contrefaçon pour former des cohortes d'utilisateurs "accros" de leurs produits, avant de "serrer la vis". D'autre part... les partisans du logiciel libre ne tiennent pas assez compte des préoccupations de l'utilisateur [...] » À ces difficultés, on peut ajouter le manque de volonté politique : bien souvent les gouvernants africains ne soutiennent pas assez le développement du libre.

## Conclusion

- 27 Il y a certes des résistances au capitalisme dans le domaine des TIC, mais celui-ci continue, entre autres, à faire un chiffre d'affaires important dans les télécommunications. Selon l'OMC (2011) « les services de télécommunication sont un marché mondial qui dégage des recettes d'une valeur de 1 500 milliards de dollars EU. Les services mobiles représentent environ 40 pour cent de ce montant ». Le secteur de la téléphonie mobile est le plus rentable en Afrique, bien que les secteurs de l'informatique (des logiciels notamment) et de l'Internet offrent d'intéressantes perspectives, ce qui contribue à encourager les projets d'e-gouvernance. Cependant, il faut souligner avec Thomas Guignard<sup>32</sup> à propos de l'Internet : « "cette révolution" pleine d'espérance nécessite une connexion aux systèmes de communications internationaux (câbles sous-marins et satellites) et un équipement nécessitant un recours aux multinationales de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique presque exclusivement basées dans les pays du Nord. » Tout cela se passe donc dans un contexte contrasté où la pénétration des TIC en Afrique se développe fortement, favorisant leur démocratisation progressive, surtout en ce qui concerne le téléphone mobile, avec certaines applications inattendues. Par exemple, le cellulaire peut favoriser l'exercice de la démocratie : il peut être utilisé dans la gestion et le contrôle d'affaires courantes de l'État (surveillance pour éviter des fraudes électorales, résultats de concours de la fonction publique.) Cependant, à l'heure actuelle, les projets d'e-gouvernance en Afrique (notamment l'Afrique de l'Ouest) correspondent surtout à des sites Web d'institutions publiques ayant principalement pour but d'informer les citoyens et de recueillir leurs opinions.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AGUITON Christophe et CARDON Dominique, « Militants et TIC », dans Benamrane Djilali, Jaffre Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, 377 p.

ARNAUD Michel et OUEDRAOGO Sylvestre, « Condition de développement et d'usage pour que les logiciels libres facilitent l'accès au savoir collectif », dans Benamrane Djilali, Jaffré Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2007, 377 p.

BENAMRANE Djilali, « Le Fonds de solidarité numérique : un abcès de la gouvernance mondiale en gestion » dans Benamrane Djilali, Jaffré Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, 377 p.

- BESSETTE Guy, *Communication et participation communautaire*, Québec : Les presses de l'Université de Laval, 2004, 138 p.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 1999, 843 p.
- BOUQUILLION Philippe, *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2008, 306 p.
- BOUQUILLION Philippe, *Proposition en vue d'une économie politique de la communication*. (HDR), Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 2000, 296 p.
- BRETON Philippe, « Les discours d'accompagnement », les dossiers de l'audiovisuel, *les nouvelles technologies : quels usages, quels usagers*, 2002, numéro 103, INA, p. 6-9
- CASTRO Santiago, « L'e-gouvernance en Amérique latine. Des promesses bien séduisantes » Dans Mathien Michel (sous la dir. de), *Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information et « après » ? Perspectives sur la cité globale*, Bruxelles : Bruylant, 2007, 439 p.
- CHENEAU-LOQUAY Annie, « Quelle insertion de l'Afrique dans les réseaux mondiaux ? Une approche géographique », dans Chéneau-Loquay Annie (sous la dir. de) *Enjeux des technologies de la communication en Afrique du Téléphone à Internet*, Paris : Karthala, 2000, 402 p.
- CISHAHAYO Fabien, *Communication, développement et appropriation des médias émergents en Afrique francophone subsaharienne, Approche critique*, Université de Montréal, thèse présentée à la Faculté des Études supérieures En vue de l'obtention du grade de Ph. D. en communication novembre 2010, 446 p.
- COUCHET Frédéric et SIBBAUD Benoît, « Enjeux des logiciels libres face à la privatisation de la connaissance », dans Benamrane Djilali, Jaffré Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de) *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2007, 377 p.
- CURIEN Nicolas, *L'Économie des réseaux*, Paris : la Découverte, 2005, 128 p.
- GRANJON Fabien, Lelong Benoît et Metzger Jean-Luc, « Inégalités sociales, inégalités numériques : quelles articulations ? » dans Granjon Fabien, Lelong Benoît et Metzger Jean-Luc (sous la dir. de) *Inégalités numériques, clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Paris : Hermès Lavoisier, Collection Technique et Scientifique des Télécommunications Hermès, 2009, 254 p.
- GUIGNARD Thomas, « Réduction de la « fracture numérique » et développement en Afrique : une vision ethnocentrique et industrielle », dans Kiyindou Alain (sous la dir. de.), *Fractures, mutations, fragmentation de la diversité des cultures numériques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2009, 260 p.
- JAFFRE Bruno, « En Afrique, construire les alternatives aux privatisations », dans Benamrane Djilali, Jaffre Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, 378 p.
- KANE Oumar, *L'organisation des télécommunications au Sénégal, entre gouvernance et régulation*, Paris : Karthala, Dakar-Fann : AfriMAP et CREPOS, 2010, 216 p.
- KIYINDOU Alain, *Fractures, mutations, fragmentation de la diversité des cultures numériques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2009, 254 p.
- KIYINDOU Alain, *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2010, 210 p.
- LAFRANCE Jean-Paul, « Pour une approche critique de la société de l'information » dans Lafrance Jean-Paul (sous la dir. de) *Critique de la société de l'information*, Paris : CNRS Éditions, 2009, 180 p.

MIGNOT-LEFEBVRE Yvonne, « Des mutations technologiques économiques et sociales sans frontières », dans Mignot-Lefebvre Yvonne (sous la dir. de) *Transferts des technologies de communication et développement*, Paris : Armand Colin, Revue Tiers Monde, 1987, p. 487-511

MUSSO Pierre, *Les télécommunications*, Paris : la Découverte, 2008, 128 p.

OUEDRAOGO Sylvestre et al., *Dynamiques et rôles économiques du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre : cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal*, Ouagadougou : éditions Yam Pukri, 2010, 138 p.

SAGNA Olivier, « La participation de l'Afrique au SMSI. L'annonce d'une ère nouvelle ? » dans Mathien Michel (sous la dir. de), *Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information et « après » ? Perspectives sur la cité globale*, Bruxelles : Bruylant, 2007, 439 p.

## NOTES

1. Annie Chéneau-Loquay. « Quelle insertion de l'Afrique dans les réseaux mondiaux ? Une approche géographique », dans Annie Chéneau-Loquay (sous la dir. de) *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du Téléphone à Internet*, Paris : Karthala, 2000, p. 42-43.

2. Fabien Cishahayo. *Communication, développement et appropriation des médias émergents en Afrique francophone subsaharienne. Approche critique*. Université de Montréal, thèse présentée à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en communication novembre 2010, p. 3-4.

3. L'e-gouvernance est présentée par les organisateurs de ce forum comme étant l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'administration des services publics aux particuliers, d'une façon efficace, rentable et commode, permettant une gouvernance plus transparente et responsable. Extrait de « feuille de route pour l'e-gouvernement en Afrique » page 8, document disponible en ligne : [http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT\\_eGovernment\\_fr.pdf](http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT_eGovernment_fr.pdf) consulté le 14/04/2013.

4. Voir : [http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT\\_eGovernment\\_fr.pdf](http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT_eGovernment_fr.pdf) document consulté le 19/04/2013.

5. Philippe Bouquillion, « Proposition en vue d'une économie politique de la communication ». HDR, Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 2000, p. 96.

6. Nicolas Curien, *L'Économie des réseaux*, Paris : la Découverte, 2005, p. 102.

7. Oumar Kane, *L'organisation des télécommunications au Sénégal, entre gouvernance et régulation*, Paris : Karthala, Dakar-Fann : AfriMAP et CREPOS, 2010, p. 91.

8. Alain Kiyindou, *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2010, p. 96.

9. Jean-Paul Lafrance, « Pour une approche critique de la société de l'information » dans *Critique de la société de l'information*, Paris : CNRS Éditions, 2009, p. 13.

10. Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 1999, p. 28.

11. *Op. cit* p. 38.

12. Christophe Aguiton et Dominique Cardon, « Militants et TIC », dans Benamrane Djilali, Jaffre Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, p. 293.

13. Philippe Breton, « Les discours d'accompagnement », les dossiers de l'audiovisuel, *les nouvelles technologies : quels usages, quels usagers*, numéro 103, INA, p. 7.

14. Yvonne Mignot-Lefebvre, « Des mutations technologiques économiques et sociales sans frontières », dans Yvonne Mignot-Lefebvre (sous la dir. de) *Transferts des technologies de*

*communication et développement*, Paris : Armand Colin. Revue Tiers Monde, 1987, p. 487-511 ; p. 498.

15. Guy Bessette, *Communication et participation communautaire*, Québec : Les presses de l'Université de Laval, 2004, p. 14-15.

16. Olivier Sagna, « La participation de l'Afrique au SMSI. L'annonce d'une ère nouvelle ? » dans Mathien Michel (sous la dir. de), *Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information et « après » ? Perspectives sur la cité globale*, Bruxelles : Bruylant, 2007, p. 108.

17. Olivier Sagna, *op. cit.*, p. 108-109.

18. Santiago Castro, « L'e-gouvernance en Amérique latine. Des promesses bien séduisantes » Dans Mathien Michel (sous la dir. de), *Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information et « après » ? Perspectives sur la cité globale*, Bruxelles : Bruylant, 2007, p. 208.

19. Fabien Granjon, Benoît Lelong et Jean-Luc Metzger, « Inégalités sociales, inégalités numériques : quelles articulations ? » dans *Inégalités numériques, clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Paris : Hermès Lavoisier, Collection Technique et Scientifique des Télécommunications Hermès, 2009, p. 21.

20. Extrait de la « feuille de route pour l'e-gouvernement en Afrique » (2008, p. 9) disponible sur [http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT\\_eGovernment\\_fr.pdf](http://acpbusinessclimate.org/pseef/documents/final/ICT_eGovernment_fr.pdf) document consulté le 18/04/2013.

21. Alain Kiyindou, *Fractures, mutations, fragmentation de la diversité des cultures numériques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2009, p. 254.

22. Selon Philippe Bouquillion (Philippe Bouquillion, *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2008, p. 5), la théorie des industries culturelles renvoie à deux types d'industries : celle de la culture et une autre qui concerne la communication. Les industries de la culture concernent les filières du cinéma et de l'audiovisuel, celles de la musique enregistrée, du livre de la presse et de l'information. Quant aux industries de la communication, elles renvoient aux télécommunications et aux activités de réseaux, aux industries du logiciel et du web, aux industries des matériels grand public destinés à l'information, au divertissement et à la communication. Ce travail porte plus précisément sur les industries de la communication que sur celles de la culture.

23. Sylvestre Ouédraogo et al., *Dynamiques et rôles économiques du secteur informel des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre : cas du Burkina Faso, du Cameroun et du Sénégal*. Ouagadougou : éditions Yam Pukri, 2010, p. 95.

24. 1 dollar américain vaut environ 500 F CFA.

25. Christophe Aguiton et Dominique Cardon, « Militants et TIC », dans Benamrane Djilali, Jaffre Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, p. 292.

26. Bruno Jaffré, « En Afrique, construire les alternatives aux privatisations », dans Benamrane Djilali, Jaffre Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2005, p. 274-275.

27. Christophe Aguiton et Dominique Cardon, *Op.cit.*, p. 292.

28. Olivier Sagna, *Op.cit.*, p. 104.

29. Frédéric Couchet et Benoît Sibbaud, « Enjeux des logiciels libres face à la privatisation de la connaissance », dans Benamrane Djilali, Jaffré Bruno et Verschave François-Xavier (sous la dir. de) *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2007, p. 304.

30. Couchet et Sibbaud, *Op.cit.*, p. 308.

31. Michel Arnaud et Sylvestre Ouédraogo, « Condition de développement et d'usage pour que les logiciels libres facilitent l'accès au savoir collectif », dans Benamrane Djilali, Jaffré Bruno et

Verschave François-Xavier (sous la dir. de.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris : Charles-Léopold Mayer, 2007, p. 315-316.

32. Thomas Guignard, « Réduction de la « fracture numérique » et développement en Afrique : une vision ethnocentrique et industrielle », dans Kiyindou Alain (sous la dir de.), *Fractures, mutations, fragmentation de la diversité des cultures numériques*, Paris : Hermès Sciences, Lavoisier, 2009, p. 83.

---

## RÉSUMÉS

À la faveur de la démocratisation des équipements informatiques et d'Internet au cours des années 1990, les techniques de l'information et de la communication (TIC) ont été présentées (et le sont toujours) comme la passerelle que des pays pauvres comme ceux d'Afrique devraient emprunter pour impulser leur développement. Cette approche a alimenté une large production discursive afin de promouvoir ces dispositifs, et cela est en partie motivé par des stratégies capitalistes visant la conquête de marchés nouveaux. De plus, le déploiement des infrastructures TIC en Afrique crée des disparités entre pays et à l'intérieur d'un même pays, allant ainsi à l'encontre des discours présentant ces TIC comme la panacée du développement. Par ailleurs, les stratégies capitalistes dans le secteur des télécommunications en Afrique font face à des résistances venant notamment de syndicats, d'associations de consommateurs, de militants de logiciels libres, même si les multinationales usent de lobbying pour passer outre ces réactions.

Thanks to the democratization of computing and networking equipment during 1990s, Information and Communication Technologies (ICTs) were (and still are) presented as the path which poor countries such as those of Africa should take in order to stimulate development. This approach nourished a broad discursive production in order to promote ICTs, partially motivated by capitalist strategies aimed at the conquest of new markets. Furthermore, the development of ICTs in Africa creates disparities between and within countries, contradicting the discourse promoting ICTs as the panacea of development. At the same time, capitalist strategies in the African telecommunications face resistance from labor unions, consumer associations, open-source software activists, even if multinationals use lobbying to bypass these reactions.

## INDEX

**Mots-clés** : développement, communication, TIC, Afrique, capitalisme

**Keywords** : development, ICTs, Africa, capitalism

## AUTEUR

### ÉVARISTE DAKOURÉ

Évariste Dakouré est docteur en sciences de l'information et de la communication, il est membre du Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (GRESEC) de l'Université de Grenoble en France. Courriel : evaristedakoure@hotmail.com